

Montréal, le 21 mai 2020

**Monsieur Éric Girard**

Ministre des Finances  
ministre@finances.gouv.qc.ca

**Monsieur Pierre Fitzgibbon**

Ministre de l'Économie et de l'Innovation  
ministre@economie.gouv.qc.ca

**Monsieur Jean Boulet**

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
ministre@mtess.gouv.qc.ca

**Monsieur Christian Dubé**

Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor  
cabinet@sct.gouv.qc.ca

**Objet : Relance des projets dans le contexte de la COVID-19**

---

Messieurs,

Le 23 avril dernier, dans une correspondance adressée aux autorités provinciales et municipales, le Forum d'initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC) faisait état de l'émission d'addendas modifiant les documents contractuels de plusieurs projets publics en cours, dans le contexte de la COVID-19. Il faut dire que ce constat est également vrai pour le secteur privé. En effet, devant l'incertitude provoquée par cette pandémie mondiale, les donneurs d'ouvrage publics et privés, dans tous les secteurs économiques, tentent de limiter leurs risques d'affaires. Un moyen d'y parvenir rapidement est celui de s'en tenir aux conditions contractuelles initiales, tout en laissant aux soumissionnaires la prise en charge de l'ensemble des coûts additionnels découlant de l'implantation de diverses mesures d'hygiène et de distanciation physique.

Évidemment, les membres du FISIC dénoncent cette approche, sans toutefois faire des généralités. Nous côtoyons des donneurs d'ouvrage publics et privés qui ont entamé de franches réflexions avec leurs soumissionnaires sur la question. Nous considérons qu'il serait à l'avantage de toutes les parties que **tous les donneurs d'ouvrage publics et privés** emboîtent le pas en mettant le principe d'équité au centre de leurs relations d'affaires.

En effet, nous estimons que dans les circonstances actuelles, les différentes parties prenantes d'une entente contractuelle devraient ensemble assumer les impacts financiers de la COVID-19, de façon éthique et équitable. Remettre ces impacts sous la responsabilité unique des soumissionnaires serait sans conteste un désengagement civique et corporatif. À un moment où le Québec est plus que jamais solidaire pour faire face à cette pandémie, l'industrie de la construction compte sur la responsabilité sociale des donneurs d'ouvrage, publics et privés, pour amorcer un dialogue qui conduira à un partage équitable des coûts de projet non prévus lors de la signature des ententes contractuelles, et qui sont directement liés à la COVID-19.

Par conséquent, les membres du FISIC invitent le gouvernement du Québec à appuyer la présente démarche, en lançant un appel public à l'exercice du principe d'équité en affaires, auprès de tous les donneurs d'ouvrage, publics et privés.

## LES MEMBRES DU FORUM D'INITIATIVES STRATÉGIQUES POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (FISIC)

**Anne Carrier**  
Présidente



**Luc Bédard**  
Directeur général



**Jean-François Arbour**  
Président



**Sébastien Marcoux**  
Président



**François Pomerleau**  
Président



**Martin Cormier**  
Directeur général



**André Rainville**  
Président-directeur général



**Marc Savard**  
Directeur général



**Giancarlo Bellini**  
Président



**Annie Roy**  
Directrice générale



**Steve Bastien**  
Président



**Richard Darveau**  
Président et chef de la direction



**Marc-André Messier**  
Président



**Jean-Marc Lacroix**  
Président



**Marc Bilodeau**  
Président



**Claude Pilon**  
Directeur général



**Caroline Rousseau**  
Directrice générale



**Lyne Laperrière**  
Directrice générale



**Gina Gaudreault**  
Vice-présidente à la direction



**Louis Bergeron**  
Secrétaire trésorier



**Claudette Carrier**  
Directrice générale



**Normand Thibodeau**  
Président



### À propos du Forum d'initiatives stratégiques pour l'industrie de la construction (FISIC)

Le FISIC est un regroupement d'associations d'employeurs en construction qui mobilise les entreprises et autres parties prenantes de l'écosystème de la construction en facilitant la collaboration et la complémentarité entre les acteurs. Il cherche à agir sur les opportunités et les défis transversaux de l'industrie afin d'améliorer la compétitivité du secteur, notamment en ce qui a trait à la productivité, l'innovation, le rayonnement, la culture collaborative et la durabilité. Le FISIC vise une industrie de la construction plus efficace, innovante et collaborative, au bénéfice de ses clients.